



N° 221 / DRH/21

10 SEPT 2018

AVIS

Objet : Résultats du test d'aptitude du concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé – cycle de la Licence, session du 22 juillet 2018.

Il est porté à la connaissance des candidats dont les noms figurent sur les listes ci-jointes, qu'ils sont admis au test d'aptitude du concours d'accès aux ISPITS, Cycle de la Licence, session du 22 juillet 2018.

Ces candidats doivent se présenter aux instituts où ils sont admis pour s'inscrire, le jeudi **13 septembre 2018** à partir de 8h30, munis des pièces suivantes :

- Une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ;
- L'original du baccalauréat ;
- L'original des relevés de notes délivré par l'académie dont relève le candidat ;
- Le formulaire d'inscription à l'Assurance Maladie Obligatoire des étudiants (AMO), rempli sur le site électronique <http://cme.enssup.gov.ma>.

Les candidats figurant sur la liste d'attente seront convoqués le 21 septembre 2018 pour le remplacement des candidats inaptes ou absents, et ce selon l'ordre de mérite et le nombre des places vacantes.

NB : il est à signaler que les candidats non-inscrits dans un délai de 05 jours ouvrables à compter du 13 au 19 septembre 2018 seront définitivement éliminés et remplacés par les candidats de la liste d'attente. *ME ER*

Pour le Ministre de la Santé
et par Délégation
Le Secrétaire Général
Pr. Hicham NEJMI

